



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Recherche sur l'équilibre financier d'un programme de crédit agricole en Côte-d'Ivoire

René Yabilé Kinimo

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Yabilé Kinimo René. Recherche sur l'équilibre financier d'un programme de crédit agricole en Côte-d'Ivoire. In: Économie rurale. N°170, 1985. pp. 36-38;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3203>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1985\\_num\\_170\\_1\\_3203](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_170_1_3203)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Recherche sur  
**L'ÉQUILIBRE FINANCIER D'UN  
PROGRAMME DE CRÉDIT AGRICOLE EN CÔTE-D'IVOIRE**

René YABILE KINIMO\*

En Côte-d'Ivoire comme dans la plupart des pays en voie de développement, le développement économique passe désormais par la modernisation des petites exploitations agricoles. En effet l'économie ivoirienne est basée principalement sur l'agriculture; la plupart des exploitations agricoles sont de petite taille, et leur développement dépend de divers facteurs soit naturels, soit créés par l'homme (technologie, infrastructure, capital).

La pénurie de capitaux dans les pays en voie de développement peut réduire l'approvisionnement des agriculteurs en intrants, et par conséquent diminuer leur productivité et leurs revenus. En Côte-d'Ivoire, parmi les actions menées en faveur du développement, celles qui concernent le crédit agricole public, par l'intermédiaire de la Banque Nationale pour le Développement Agricole (BNDA), ont connu récemment une grande expansion.

Les problèmes rencontrés par la BNDA dans la distribution des crédits à l'agriculture ivoirienne, font l'objet de cette note (1).

### LES PROBLÈMES

Pour des raisons d'ordre idéologique et surtout pour rendre plus attrayants les programmes de crédit (2), les autorités publiques ont adopté une politique de prêts aux agriculteurs à des taux bas qui ne couvrent pas le coût total des services rendus par la BNDA. Aussi, ces taux d'intérêt subventionnés s'accompagnent de restrictions concernant l'emploi du montant du prêt qui est souvent octroyé en nature. Pour subvenir aux dépenses familiales et aux besoins en liquidités, le paysan ivoirien est obligé de s'endetter auprès des usuriers.

L'une des principales difficultés que rencontre la BNDA est le taux élevé des prêts non recouverts. Les économistes, en particulier les économistes agricoles, essaient de comprendre l'attitude des emprunteurs face au problème de recouvrement. Une telle analyse est fondamentale car un taux élevé de prêts non recouverts nuit particulièrement à la viabilité de n'importe quelle institution bancaire. Mais pourquoi la plupart des paysans emprunteurs ont-ils des problèmes pour s'acquitter de leurs dettes vis-à-vis de la BNDA? Pourquoi ces mêmes agriculteurs honorent-ils leurs engagements lorsqu'ils font face aux prêteurs locaux?

L'objectif de la recherche effectuée en 1980 était d'**expliquer l'attitude des agriculteurs et de déterminer des réformes susceptibles d'améliorer la viabilité de certains programmes de crédit agricole**. Compte tenu des contraintes de temps et de budget, l'étude s'est portée sur deux des programmes de crédit de la BNDA: les prêts de soudure et les prêts aux particuliers. La comparaison entre

ces deux programmes est intéressante parce que, en général, les prêts de soudure sont mis en place pour les petits paysans alors que les prêts aux particuliers concernent généralement les gros exploitants; ces derniers prêts sont octroyés en nature ou pour un emploi précis tandis que les prêts de soudure peuvent être utilisés avec plus de souplesse; les paysans qui, pour la plupart, apprécient les prêts de soudure, déplorent la complexité et la lenteur de la procédure d'octroi du crédit aux particuliers (prêts sur la base de factures pro forma). Enfin, si le taux des impayés est alarmant pour les prêts aux particuliers, le taux de recouvrement des prêts de soudure est excellent.

L'hypothèse émise est que **le contrôle de l'utilisation des fonds** (prêts en nature ou pour un emploi spécifique), souvent pratiqué par la BNDA, **ne correspond pas aux besoins réels des agriculteurs**. Ainsi, le taux élevé de non-remboursement au niveau des particuliers est dû probablement au fait que l'emprunteur attribue une valeur moindre à ce programme. En revanche, l'excellente performance de recouvrement enregistrée au niveau des prêts de soudure peut être attribuée au fait que ce programme a plus de valeur aux yeux des paysans (souplesse dans l'utilisation du crédit); et ces derniers préservent donc cette source utile de crédit en honorant leurs obligations. L'agriculteur assigne donc un ordre de priorité dans le remboursement de ses dettes; il remboursera dans un premier temps, les sources de crédit qu'il juge utiles. Le paysan, ne disposant pas auprès de la BNDA d'une ligne de crédit en espèces suffisante, est obligé de s'endetter auprès des prêteurs locaux à des taux d'intérêt exorbitants (50 à 200 %).

Ces usuriers seront de plus remboursés les premiers pour alléger le service de la dette. Ainsi, l'attitude des paysans face au problème de recouvrement peut s'expliquer rationnellement.

Pour démontrer l'hypothèse avancée ci-dessus, les analyses statistiques (Yabilé Kinimo, 1982) ont montré qu'entre autres facteurs, le pourcentage des prêts en nature est lié positivement au taux des impayés. Par conséquent, si la BNDA augmente le pourcentage des prêts en nature au sein de la population rurale, le taux des impayés augmentera inévitablement et vice versa.

### RENTABILITÉ COMPARÉE DES DEUX PROGRAMMES

Contrairement aux banques commerciales orientées vers la maximisation du profit, la BNDA est une Banque de Développement Agricole dont l'objectif n'est pas nécessairement de réaliser des profits. Cependant, en tant que banque efficace, elle doit opérer de telle sorte que les coûts de ses programmes de crédit soient égaux aux revenus

\* Sous-directeur de l'Analyse Economique et Financière des Projets Agricoles, Ministère de l'Agriculture de Côte-d'Ivoire.

1. Tirée d'une thèse de Ph. D. à l'Université de l'Illinois, Etats-Unis (cf. Yabilé Kinimo, 1982).

2. Certaines expressions traduites de l'américain auraient pu être rempla-

cées par d'autres plus courantes en France. Ainsi les programmes de crédit auraient été désignés par « catégories de prêt », l'évidence empirique par « confirmation empirique », etc. Faut de pouvoir relever tous ces termes, nous laissons au lecteur le soin de trouver lui-même l'expression équivalente. (Réd.).

qu'elle en tire. Ainsi donc, à l'équilibre, le coût du programme (exprimé en pourcentage) doit être égal au taux d'intérêt pratiqué.

Par définition, le coût d'un programme de crédit est fonction du coût de refinancement du capital, du coût administratif (exprimé en pourcentage) et du taux des impayés. Cette relation nous permet de déterminer les coûts des programmes des « particuliers » et des prêts de soudure estimés respectivement à 40 % et 15 %. Par exemple, le taux d'équilibre de 40 % au niveau des particuliers a été obtenu en remplaçant les termes de l'expression mathématique (voir encadré ci-dessous) par leurs valeurs : le coût moyen de refinancement du capital, le coût administratif et le taux des impayés étant estimés respectivement à 8 %, 6,63 %, et 17,5 %. Le profit réalisé au niveau d'un programme de crédit est déterminé par l'expression suivante :

$$r = i - Lc$$

où  $r$  = profit

$i$  = taux d'intérêt

$Lc$  = coût du programme

Selon l'adaptation de Baker, l'expression mathématique du coût d'opération d'un programme de crédit peut être dérivée comme suit :

$$Lc = a + f + \frac{d}{1-d} (1 + a + f)$$

où  $Lc$  = coût d'opération du programme

$a$  = coût administratif

$f$  = coût de refinancement du capital

$d$  = taux des impayés.

Comme l'indique cette relation,  $d$  joue le rôle de « multiplicateur » en affectant le coût d'opération du programme. Ainsi, étant donnés  $a$  et  $f$ ,  $Lc$  croît (décroit) plus que n'augmente (diminue)  $d$ . Par conséquent, le taux des impayés a une influence cruciale sur le coût d'opération du programme de crédit.

Les taux d'intérêt des prêts de soudure et des prêts aux particuliers étant fixés respectivement à 13,65 % et 11 %, les profits réalisés au niveau de ces deux programmes s'élèvent successivement à - 1,35 % et - 29 %. Ces calculs de rentabilité montrent que le programme « prêts aux particuliers » fonctionne avec des pertes financières considérables, essentiellement à cause de la pratique du taux d'intérêt bas et surtout du taux élevé des impayés. Pour établir un équilibre financier sans avoir recours aux finances publiques, la BNDA devrait donc pratiquer un taux d'intérêt de 40 % au niveau des prêts aux particuliers ; le seul moyen susceptible d'améliorer rapidement et sensiblement le bilan de ce programme de crédit est la compression du taux des impayés.

Des taux d'intérêt de l'ordre de 40 % sont pratiqués couramment dans les campagnes par les prêteurs locaux ; il est donc d'un intérêt pratique d'en évaluer l'impact sur l'exploitation agricole. Des modèles de programmation linéaire et de simulation (Baker, Bhargava, 1983 ; Kama-jou, Baker, 1980 ; Yabilé Kinimo, 1982) ont donc été construits pour déterminer l'impact du taux d'équilibre de 40 % sur l'exploitation agricole, et pour identifier les réformes qui réduiraient les pertes financières du producteur consécutives à ce taux d'équilibre. Les données recueillies à partir d'un échantillon d'agriculteurs ont été utilisées pour spécifier les valeurs des paramètres dans le modèle de programmation linéaire ; d'autres données en provenance de sources secondaires ont été obtenues pour

compléter les résultats de l'enquête (Yabilé Kinimo, 1982). Dans la région d'Abidjan, sur une population totale de 160 emprunteurs, un échantillon de 50 producteurs a été sélectionné au cours d'un tirage aléatoire. Les interviews ont été dirigées par l'auteur sur la base d'un questionnaire écrit.

Le modèle initial a été construit pour refléter les observations sur le terrain et la politique actuelle de la BNDA ; par la suite, le taux d'intérêt variera de 11 % à 40 % ; les réformes identifiées pour réduire la perte financière au producteur sont : une augmentation de la taille du crédit, le prêt étant octroyé en nature, et une modification de l'octroi des prêts en nature en prêts en espèces et augmentation de la taille du crédit.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Les résultats principaux de nos différents travaux (3) amènent aux conclusions suivantes :

1. **Le montant du crédit** est de loin beaucoup plus important pour l'évolution économique du paysan que le taux d'intérêt qu'il devrait payer. En effet, une variation du taux d'intérêt (de 11 % à 40 %) réduit le revenu du paysan de 1,4 %. Cette réduction causée par la variation du taux d'intérêt est compensée par une augmentation du montant de crédit de 30 à 40 % si la BNDA octroie ses prêts en nature ; alors qu'une simple augmentation de la taille de crédit de 20 % suffit à compenser cette perte financière si la banque octroie ses prêts en espèces.

Ce résultat est soutenu par 84,5 % des 200 agriculteurs interrogés qui parmi les deux caractéristiques suivantes de crédit, le taux d'intérêt et le montant du prêt, ont choisi le montant du crédit comme étant le facteur le plus important dans la politique de crédit agricole ; 15,5 % seulement ont souligné que le taux d'intérêt est le facteur affectant leur décision d'emprunt.

2. **Le contrôle de l'utilisation des fonds** joue un rôle primordial dans la politique de crédit de la BNDA ; or,

— la politique appropriée de prix d'achat des produits agricoles *remunérant convenablement l'effort du paysan* constitue la condition nécessaire pour motiver les agriculteurs à investir des fonds considérables dans leurs exploitations ;

— *le paysan ivoirien est responsable et rationnel* (Schultz, 1954), donc capable d'opérer lui-même une affectation optimale de ses ressources en fonction de son environnement économique, d'ailleurs largement déterminé par la politique agricole du Gouvernement ;

— *la distinction entre dépenses du ménage et dépenses de l'exploitation est impossible* et inutile au niveau de la petite exploitation agricole ;

— *les besoins de liquidités du paysan sont des besoins réels ;* ne pas tenir compte de cette exigence réelle liée à la gestion du risque, c'est limiter la portée des programmes de crédit. La gestion du risque est confirmée par les résultats de l'enquête sur le terrain ; en effet, la plupart des paysans interrogés gardent chez eux des montants importants d'argent liquide pour faire face aux incertitudes de l'unité ménage-exploitation.

Au moment où la politique du Gouvernement Ivoirien est de responsabiliser le monde rural, ne serait-il pas logique et souhaitable d'**axer la politique de crédit sur les besoins réels des agents économiques concernés** lesquels se

3. Certains de ces travaux ne figurent pas dans la Bibliographie ci-après parce qu'ils sont en cours de publication.

composent indissociablement de l'**exploitation** et du **ménage**? Les banques de développement agricole devraient donc considérer l'exploitation agricole et le ménage comme étant un ensemble indissociable et financer cette entité économique comme un tout.

3. Les modèles de simulation ont relevé que **la souplesse dans l'octroi du crédit** (prêts en espèces, mise en place rapide des prêts, fiabilité de la source de crédit) constitue la politique de crédit qui **permet de maximiser le bien-être économique de nos paysans, de minimiser leur risque dans la gestion de l'exploitation et de réduire leur demande de crédit auprès de la BNDA**. Une telle réforme de crédit permet à l'emprunteur d'assigner une valeur à la source de crédit et peut le motiver de s'acquitter de ses dettes. En outre, les résultats statistiques ont révélé que la souplesse dans l'utilisation du crédit réduit le taux des impayés. L'évidence empirique de ces résultats est fournie par l'excellente performance du programme « prêts de soudure » où le crédit est octroyé en espèces. La souplesse dans l'utilisation du crédit est aussi confirmée par les résultats de l'enquête : parmi les 3 alternatives suivantes (prêts en nature, prêts en espèces et la combinaison des deux), 73 % des paysans interrogés préfèrent les prêts en espèces, 25 %

ont choisi la combinaison et 2 % seulement préfèrent les prêts en nature.

4. La politique de taux d'intérêt élevés (dans une fourchette raisonnable) ne constitue pas nécessairement un danger pour les revenus des paysans si la banque introduit au sein de ses programmes de crédit certaines réformes telles que **l'augmentation du montant des prêts et la souplesse dans l'octroi du crédit**. Par ailleurs, la perception de la BNDA comme source permanente de liquidité pour les besoins des paysans, et **la pratique de taux d'intérêt appropriés** (au niveau des programmes de crédit et de dépôts) **pourraient motiver** l'agriculteur à ne plus garder des volumes importants d'argent liquide chez lui ; une telle politique favoriserait **la mobilisation de l'épargne rurale**, condition nécessaire pour l'expansion future des programmes de crédit de la BNDA.

L'équilibre financier des programmes de crédit permettrait à la BNDA de réduire sa dépendance financière auprès du Gouvernement Ivoirien. L'Etat pourrait alors directement opérer une meilleure affectation des ressources financières nationales et plus particulièrement de celles qui sont destinées au secteur agricole.

#### BIBLIOGRAPHIE

BAKER C.B. (1973). — Role of Credit in the Economic Development of Small Farmer Agriculture. Analytical Papers, Vol. 19, Spring Review of Small Farmer Credit, USAID, Washington, D.C., pp. 41-70.

BAKER C.B., BHARGAVA V. (1983). — Financing Small Farmer Development in India. *Australian Journal of Agricultural Economics* 18 : 2, August 1974, pp. 101-118. (Reprinted in J.D. Von Pischke, D.W. Adams and Gordon Donald, eds., *Rural Financial Markets in Developing Countries*, John Hopkins University Press, pp. 117-125.

Banque Nationale pour le Développement Agricole (BNDA), *Rapports Annuels d'activité* (1968-1980).

BARRY P.J., BAKER C.B. (1971). — Reservation Prices and Credit Use : A Measure of Response to Uncertainty. *American Journal of Agricultural Economics*, 53, 2 mai, pp. 222-227.

BOTTOMLEY A. (1975). — Interest Rate Determination in Underdeveloped Rural Areas. *American Journal of Agricultural Economics*, 57 : 2 mai, pp. 279-291.

DONALD Gordon (1975). — Credit for Small Farmers in Developing Countries. Westview Press, Boulder, Colorado.

GONZALES-VEGA. — Interest Rate Policies and Small Farmers Credit Programs in LDC's, Analytical Papers, Vol. 19, Spring Review of Small Farmer Credit, USAID, Washington, D.C., pp. 335-372.

KAMAJOU F., BAKER C.B. (1980). — Reforming Cameroon's Government Credit Program : Effects of Liquidity Management of Small Farm Borrowers, *American Journal of Agricultural Economics*, 62 : 4 novembre, pp. 709-718.

SCHULTZ T.W. (1954). — *Transforming traditional agriculture*. Yale University Press, Connecticut.

YABILE KINIMO René (1982). — *Viability of Selected Agricultural Credit Programs in the Ivory Coast*. Unpublished ph. D. thesis, University of Illinois. pp. 224.

YABILE KINIMO René, BAKER C.B. Reforms in the agricultural lending program of Ivory Coast's BNDA. *Savings and Development*.